



**RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :**

Module de réception des soumissions de l'Agence  
Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

Télécopieur de soumission : 1-855-983-1808

Courriel de soumission :  
[soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca](mailto:soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca)

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 005 À UNE  
INVITATION À SOUMISSIONNER**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**  
Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Québec, G1R 3Z8

<b>Titre :</b> Construction d'un garage à Resolute Bay, Nunavut	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P468-22-0210/A	<b>Date :</b> 1 mars 2023
<b>N° de modification :</b> 005	
<b>N° de référence du client :</b> N/A	
<b>N° de référence de SEAG :</b> PW-23-01022140	

<b>L'invitation prend fin :</b> <b>À :</b> 14h00 <b>Le :</b> 2 mars 2023	<b>Fuseau horaire :</b> EST-HNE
--	------------------------------------

<b>F.A.B.:</b> Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toute demande de renseignements à :</b> Cloë Pelland Tessier	
<b>N° de téléphone :</b> 418 928-7252	<b>N° de télécopieur :</b> 855 983-1808
<b>Courriel :</b> <a href="mailto:cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca">cloe.pelland-tessier@pc.gc.ca</a>	
<b>Destination des biens, services et travaux de construction :</b> Resolute Bay, Nunavut	

**À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	<b>Courriel :</b>
<b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

N° de l'invitation :  
5P468-22-0210/A

N° de la modification :  
005

Autorité contractante :  
Cloë Pelland Tessier

N° de référence du client :  
N/A

Titre :  
Construction d'un garage à Resolute Bay, Nunavut

## Modification 005

Cet amendement vise à :

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires;
- B. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

### A. Répondre aux questions des soumissionnaires

**Q1.** En référence à la composition de mur W1 reçu avec l'amendement no. 002, la description ne concorde pas avec les détails de coupe de mur des plans, exemple plan A404. Sur la coupe, un OSB chaque côté es ajouté ainsi qu'un panneau rigide isolant 25mm et un « furring channel ». Lequel devons-nous respecter ?

**R1.** Tel qu'indiqué dans l'amendement 2 : *“W1 wall assembly noted on A102 to be revised as follows and to supersede all exterior wall assemblies shown in all details”*.

**Q2.** En référence au détail 2, 3 et 4 sur A401, un « tyvek wrb » est demandé au pourtour des ouvertures, habituellement cela est une membrane autocollante, est-ce que cela est une erreur ?

**R2.** Le « tyvek wrb » peut être omis.

**Q3.** En référence au détail 4 sur A404, un « 38mm fire blocking » est demandé pour la continuité de la séparation coupe-feu, est-ce que vous pouvez spécifier le produit?

**R3.** Les matériaux acceptés sont indiqués dans NBC 9.10.16.3.

**Q4.** En référence à l'amendement no. 002, vous fournissez des modèles d'étagère à fournir, sur les plans l'emplacement exact et la quantité n'est pas inscrite, est-ce possible de détailler vos besoins?

**R4.** Il incombe à l'entrepreneur de déterminer les quantités nécessaires pour fournir autant d'étagères que possible dans la zone indiquée sur le document A102.

### B. Modification du dossier d'appel d'offres ou de la demande de soumissions

Dans : ***Final\_specification documents\_2022\_4\_14 et 21109\_Resolute garage\_IFT***

Ajouter ce document qui vient modifier les plans et devis :

- *Addendum 5\_TenderRFIResponse02\_2023-02-28*

**TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**